

COMMUNIQUÉ

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 GEL DES TAUX DE TAXATION À BAIE-COMEAU

Baie-Comeau, le 19 décembre 2016. – Les prévisions budgétaires 2017 de la Ville de Baie-Comeau s'élèvent à 64,9 M\$, en hausse de 1 M\$ comparativement à l'an passé. « En 2013, notre budget était de 69,9 M\$. Depuis trois ans, nous avons réussi à opérer et offrir nos services municipaux en maintenant un budget sous la barre des 65 M\$ », a déclaré le maire de Baie-Comeau, monsieur Claude Martel, en indiquant que les pertes de revenus sont un obstacle majeur à gérer depuis quelques années.

➤ Revenus

L'ajustement à la hausse des revenus de notre réseau électrique, 800 000 \$ pour 2017, est ce qui a provoqué la plus grande variation de nos revenus. L'évaluation à la baisse de nos grandes entreprises (-57 000 \$) et l'ajout de la péréquation municipale pour Baie-Comeau (208 000 \$) ont également eu un impact considérable sur les revenus.

➤ Dépenses

Comme pour la prévision de nos revenus, la hausse anticipée des dépenses de notre réseau électrique, évaluée à 1 M\$ en 2017, est ce qui a créé la plus grande variation de celles-ci. Le coût des élections municipales qui se tiendront en novembre 2017 (200 000 \$) et le rétablissement de la quote-part réelle de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan (329 000 \$) ont aussi eu une incidence importante sur nos dépenses. Enfin, notons que le remboursement de la dette sera plus élevé d'un montant de 742 000 \$ comparé à 2016.

➤ Taxation et surplus cumulé

Les différents taux de taxation et la tarification de l'eau, située à 215 \$ par résidence, seront **gelés en 2017**. Rappelons que les taux de taxation ont également été gelés en 2014 et en 2015.

Pour y arriver, nous avons notamment affecté un montant de 2,8 M\$ du surplus cumulé au budget. Sans tenir compte des états financiers de l'année 2016, qui seront connus en juin prochain, le solde prévu de ce surplus, au 31 décembre 2017, serait de 695 340 \$.

➤ **Dette**

À la fin de l'année 2016, l'endettement total de la Ville se situera à 107,4 M\$, en baisse de 7,3 M\$ comparé à 2015, et la dette à la charge du citoyen sera approximativement de 70,5 M\$. Un remboursement en capital et intérêts de 11,2 M\$ sur la dette est budgété en 2017.

Pour accéder à tous les documents publics sur le budget, consultez le lien Internet suivant : www.ville.baie-comeau.qc.ca/ville

- 30 -

Source : Mathieu Pineault, coordonnateur
Division des communications et du service à la clientèle
418 296-8195